



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné René JOURDAN, Maire de la commune de La Cadière d’Azur, certifie avoir fait afficher aux lieux accoutumés et mis à disposition du public, l’arrêté du maire n°2018-S/04 portant sur la mise à jour des annexes du PLU, par annexion d’une Servitude d’Utilité Publique.

L’affichage a été effectué **le 07 janvier 2019**.

L’arrêté a également été mis en ligne sur le site internet de la commune (www.lacadieredazur.fr) **le 07 janvier 2019**.

Fait à La Cadière d’Azur,

Le **08 JAN. 2019**

**Le Maire,
René JOURDAN**

